Plan Stratégique de Sécurité et de Prévention

VILLE DE BRUXELLES

période : 01-01-2025 - 31-12-2025

Entre d'une part:

L'Etat représenté par le Ministre de la Sécurité et de l'Intérieur, établi Rue de la Loi 2 à 1000 Bruxelles, ci-après dénommé L'Etat,

Et d'autre part :

la Ville de Bruxelles, représentée par le Conseil communal, pour lequel interviennent Monsieur Philippe Close, Bourgmestre et ~~Monsieur Dirk Léonard~~ Madame Emilie Tylant, Secrétaire communal, agissant en exécution d'une décision du Conseil communal du 22 04 2025 , ci-après dénommée 'la Commune'

Agissant en exécution de la décision du Conseil des Ministres du 5 juillet 2024.

Est convenu ce qui suit :

Dispositions générales

1. Sur base du plan stratégique de sécurité et de prévention et eu égard aux dispositions de l'Arrêté royal et sous réserve des crédits disponibles, un montant annuel de 2.462.600,96 EUR est attribué à la Ville de BRUXELLES.

Un montant supplémentaire annuel de 124.357,78 EUR est alloué au contingent complémentaire Gardiens de la paix 346, suivant la répartition suivante :

	Nombre/Régime horaire	Intervention financière	Total
Frais de personnel	23 1/1 ETP Total : 23 ETP	420 x 23 ETP x 12 mois	115.920,00 €
Frais d'équipement et de formation *	8.437,78 €		
TOTAL	124.357,78 €		

* Maximum 366,86 € par ETP

Un montant supplémentaire annuel de 16.220,58 EUR est alloué au dispositif Gardiens de la paix 90, suivant la répartition suivante :

	Nombre/Régime horaire	Intervention financière	Total
Frais de personnel	3 1/1 ETP Total : 3 ETP	420 x 3 ETP x 12 mois	15.120,00 €
Frais d'équipement et de formation *	1.100,58 €		
TOTAL	16.220,58 €		

* Maximum 366,86 € par ETP

2. Le présent plan entre en vigueur le 1er janvier 2025 et se termine le 31 décembre 2025.

3. Les autorités locales s'engagent à utiliser les subsides de l'Etat fédéral de la manière la plus efficace et la plus efficiente, conformément aux dispositions de l'arrêté du 20 décembre 2024 déterminant les modalités d'introduction, de suivi, d'évaluation et déterminant les modalités d'octroi, d'utilisation et de contrôle de l'allocation financière relatives aux plans stratégiques de sécurité et de prévention 2025, et à fournir à la demande toute information utile sur l'affectation de ces subsides, à permettre tout contrôle et à prêter toute l'assistance nécessaire en la matière

COORDINATION
Coordination

Objectifs généraux

Mettre en oeuvre le plan stratégique de sécurité et de prévention

Mettre en place, promouvoir et piloter une politique de prévention locale intégrée et intégrale

Objectifs stratégiques

Assurer le bon fonctionnement administratif, logistique et financier du plan et le suivi avec les autorités subsidiantes		
Objectifs opérationnels	**Résultats attendus**	**Indicateurs**
Recruter le personnel nécessaire et compétent	Mise à jour régulière des profils de fonction	Existence d'un profil de fonction complet pour chaque fonction, pendant toute la durée du plan: oui-non
		Finaliser la réactualisation de l'ensemble des profils de fonction: 100% des profils réactualisés
	Recrutement du personnel dans les 3 mois, en cas d'emploi vacant	Recrutement du personnel dans les 3 mois suivant la vacance du poste, sur base d'un comité de sélection : oui - non
	Poursuite de la procédure de recrutement en place	Nombre de recrutements effectifs/Nombre de recrutements pour les postes vacants = 100%
	Maintien du personnel engagé en poste (limitation du turn-over)	> 85% des postes pourvus maintenus durant une année complète
Assurer la formation adéquate du personnel	Développer des formations en lien avec le profil de compétence des collaborateurs	Existence d'une procédure relative au choix des formations pendant toute la durée du plan, en ce compris une procédure d'évaluation : oui - non
		Nombre de formations suivies >/= 10 demi jours, en moyenne, chaque année, par travailleur

	Développer les entretiens d'évaluation annuel du personnel	N agents évalués selon la procédure (minimum 60%)
	Mettre en œuvre annuellement une journée d'accueil du nouveau personnel	N journée accueil >/= à 1
Mettre en place une comptabilité et un suivi spécifique au plan	Investissements réalisés, dans les délais requis	Nombre d'investissements réalisés/Nombre d'investissements prévus (>/= 100 %)
	Assurer des contrôles budgétaires trimestriels du budget prévisionnel par service	Nombre de réunions par axe (min 4/an)
	Poursuite du système de classement spécifique durant toute la durée du plan	Existence d'un système de classement spécifique durant toute la durée du plan : oui - non
	Existence d'un système de comptabilité spécifique pendant toute la durée du plan	Existence effective du système de comptabilité spécifique du plan : oui - non
	Réalisation et maintien d'un plan de dépenses à court, moyen et long terme, durant toute la durée du plan	Existence d'un article budgétaire spécifique au plan, durant toute la durée du plan : oui - non
		Existence effective d'un plan de dépense à court, moyen et long terme: oui - non
Assurer la mise à disposition de locaux	Centralisation des projets transversaux, rue de la caserne	Mise à disposition de service de prévention de 1ère ligne à l'attention du quartier : oui - non
	Actualisation du cadastre des infrastructures liées à la prévention	Utilisation de l'infrastructure pour le développement d'évènements préventifs et/ou de proximité : minimum 3 évènements/an
Assurer la communication avec l'autorité subsidiante	Transmission de toute information relative au plan à l'autoritésubsidiante dans les délais requis	Transmission effective, en respectant les délais fixés, de toute information relative au Plan à l'autorité subsidiante : oui - non
		Connaissance des directives établies par l'autorité subsidiante : oui - non

Assurer une synergie entre les différentes actions de prévention communales et une articulation avec la prévention policière zonale		
Objectifs opérationnels	**Résultats attendus**	**Indicateurs**
Mettre en place des structures de coordination spécifiques au plan	Mise en place de lieux inter métiers, en lien avec les quartiers et les problématiques liées à la prévention et au DLS	Nombre réunion ISO (réunion avec tout le personnel préventif), en lien avec les quartiers et les thématiques abordées dans le cadre du DLS > ou = à 10 dans chacun des six quartiers couverts, chaque année
	Constitution, mise en œuvre et suivi du Comité de Pilotage	Respect des directives réglementaires concernant la constitution du Comité de pilotage : oui - non
		Nombre de Comité de Pilotage : = ou > à 1 X/an
		PV des séances des réunions réalisé et envoyé aux participants, dans le mois suivant : oui - non
	Mise en œuvre d'un Plan d'action annuel par quartier, reprenant les actions de prévention transversales/inter métiers en lien avec les phénomènes du PSSP	Nombre d'actions de prévention transversales/inter métiers par quartier =ou> 3 actions pour chacun de nos 7 quartiers
		Un plan d'action annuel pour chacun de nos quartiers cibles : oui - non
Participer aux structures de concertation existantes	Participation régulière du fonctionnaire de prévention au conseil zonal de sécurité	Nombre de participations du fonctionnaire de prévention au Conseil zonal de sécurité/nombre de réunion du Conseil Zonal de Sécurité = 100%
	Poursuite des réunions internes mensuelles (Concord/Codaxe)	Nombre de réunions internes mensuelles > ou = à 12/an
Mettre en place des partenariats adéquats et pertinents	Effectivité du réseau de partenaires durant toute la durée du plan	Existence d'un réseau de partenaires, durant toute la durée du plan : oui-non
		Nombre de partenaire de référence par thématique du PSSP >/= 1

		Pour chaque thématique du PSSP (dont la criminalité contre les biens), nombre de réunion avec les partenaires >/= 1/an
		Pour chaque thématique du PSSP, nombre d'action commune avec les partenaires>/=1
	Développer des groupes préventions dans nos quartiers cibles, avec la police et les institutionnels concernés par la prévention	Minimum 2 réunions de groupe prévention dans 4 quartiers/6, avec présence des responsables policiers de la zone
Soutenir les réseaux d'échange de pratiques	Développement des échanges de pratiques sur les phénomènes du PSSP	Participation à au moins un réseau d'échanges international en rapport avec une thématique du PSSP et/ou un voyage d'étude sur la prévention de la délinquance dans une grande ville aux problématiques similaires : oui - non
		Elaboration d'un rapport d'étude et de recommandations par réseau/ voyage : oui - non
	Participer aux réseaux d'échanges professionnels	Participation aux réunions des réseaux professionnels (FP, EI, EDR, GDP, Médiation, Services scolaires, CIPC) : oui - non

Assurer un processus d'évaluation permanente du plan		
Objectifs opérationnels	**Résultats attendus**	**Indicateurs**
Développer des outils d'accompagnement et de suivi	Actualisation annuelle des outils d'accompagnement et de suivi (tableaux de bords) du plan	Existence et actualisation annuelle des outils d'accompagnement et de suivi : oui - non
	Mise à jour annuelle des tableaux de bord fournis par l'autorité subsidiante et d'un tableau de bord global Bravvo	Actualisation annuelle des tableaux de bord dans le respect des directives réglementaires (délai/forme/ structure/contenu) : oui - non

	Réalisation de rapports en conformité avec les directives réglementaires	Production de rapports d'évaluation intermédiaires et finaux dans le respect des directives réglementaires (délai/forme/structure/contenu) : oui - non
	Mise à jour des outils d'évaluation par équipe (reporting homogène, livret de bord d'évaluation)	1 livret de bord complet actualisé par équipe sur l'évaluation (procédures, prescriptions en matière d'évaluation, tableau de reporting et formulaires)
Suivi et Mise à jour du Diagnostic Local de Sécurité (DLS)	Actualisation du DLS, suivant les prescriptions des autorités subsidiantes	Production d'un état des lieux relatif au DLS, suivant les directives, avec comité d'accompagnement : oui - non
	Mise à jour régulière d'un observatoire quartier	Production, au moins tous les 4 mois, par quartier d'une note observatoire : oui-non
Mise en place de structures de concertation propres à l'évaluation	Mise en place de réunions internes semestrielles relatives à l'évaluation, durant toute la durée du plan	Nombre de réunions annuelles globales relatives à l'évaluation > ou = à 2
	Poursuite du processus de centralisation des données d'évaluations etcontextuelles, en matière d e prévention et de sécurité durant toute la durée du plan	Nombre de réunion d'évaluation par projet > ou = à 1 par projet et par année
	Mise en place d'un comité technique et de supervision du DLS	Centralisation effective des données d'évaluation et contextuelles en matière de prévention et de sécurité, dès la conclusion du plan : oui - non

Assurer une information à la population		
Objectifs opérationnels	**Résultats attendus**	**Indicateurs**
Développer des outils spécifiques de communication concernant les initiatives prises au niveau local en matière de prévention	Chaque année, développement d'un support de communication, en ligne et sur internet, relatif à la mise en œuvre de la politique intégrée de prévention.	Chaque année, existence d'un support de communication, en ligne et sur internet, relatif à la mise en œuvre de la politique intégrée de prévention: oui - non
	Elaboration annuelle d'au moins un support de communication (papier ou vidéo), sur la politique locale de prévention	Élaboration d'un support de communication, sur la politique locale de prévention (papier ou vidéo) : > ou = à un par an.
	Développer un outil de partage des dossiers	Outil informatisé de partage des dossiers : oui - non
Assurer une visibilité des services de prévention	Identification spécifique du service communal de prévention au sein des autres services communaux, dès la conclusion du plan	Place et statut du service de prévention au sein de l'organigramme communal
		Existence de brochures de présentation du service de prévention et de chaque équipe : oui - non
		Existence d'un site internet général et d'un site spécialisé sur la préventionu vol : oui - non
		Visibilité des sites hébergeant les services de prévention : oui - non

PHENOMENE 1
Cambriolage

Objectifs généraux

Prévenir, détecter et limiter le cambriolage et/ou les sentiments d'insécurité y relatif

Objectifs stratégiques

Agir sur les circonstances et l'environnement criminogènes

Objectifs opérationnels	Résultats attendus	Indicateurs
Conseiller, en termes de techno prévention, les institutionnels (institutions communales et parapubliques), les acteurs de première ligne et les particuliers pour les visites pré-infractionnelles	Information techno-préventive mensuelle à destination des équipes de gardiens de la paix et mise à disposition des équipes, des folders.	Mise à disposition permanente des GDP du matériel préventif (folders): oui-non
		Formation des GDP, avec rappel des nouveautés : min 1 x par an par site (sauf équipe GDPN)
	Réalisation de rapports de techno-prévention, dans le cadre de demandes pré-infractionnelles, pour des particuliers et les institutionnels (sites de logements sociaux, infrastructures publiques, les partenaires de la politique de prévention de la Ville).	Nombre de rapports techno-préventifs relatifs à des bâtiments publics à risque ou de particuliers (dans un cadre pré-infractionnel) >/= 4/mois

Dissuader les auteurs potentiels d'infraction

Objectifs opérationnels	Résultats attendus	Indicateurs
Assurer une présence dissuasive sur le terrain, en particulier sur les sites de logements sociaux.	Présence dissuasive quotidienne des GDP sur le terrain, en ce compris les quartiers de logements sociaux identifiés à risques	Nombre d'heure de chaque patrouille de gardiens de la paix sur le terrain >/= 6 h/jour (équipe du matin)

		Nombre d'heure de chaque patrouille de gardiens de la paix sur le terrain >/= 6 h/jour (équipe de l'après-midi)
		Couverture quotidienne par les gardiens de la paix des quartiers de logements sociaux identifiés à risques par le DLS : oui - non
		Nombre d'heures de couverture des sites de logements sociaux identifiés à risques, sur base du DLS et des plans d'actions par quartier >/= 12 h/jour
		Minimum 10 campagnes quartier GDP/an (hors campagne Rosace), sur base de hotspot définis préalablement, d'un briefing préparatoire et avec diffusion des flyers et de conseils préventifs ciblés

Promouvoir une approche intégrée et intégrale		
Objectifs opérationnels	**Résultats attendus**	**Indicateurs**
Développer des campagnes de prévention intégrées	Réalisation de campagnes de prévention du cambriolage, avec les GDP et notre service CPV en concertation avec la zone, les CPV de la police, les bailleurs sociaux et/ou les institutionnels.	Nombre d'action quartier (Rosace, besafe ou autre) avec les GDP et en concertation avec la zone et/ou les autres partenaires >/= 6
		Nombre de séances d'informations préventives >/= 2/an
		Nombre de campagnes de prévention du cambriolage en concertation avec la zone (exemple : marché, Rosace) et/ou les autres partenaires >/= 2/an.
	Communication mensuelle des données police afin d'identifier les hots spots.	Communication mensuelle des hots-spots et des statistiques par la police et relais vers les gardiens de la paix : oui-non

	Mettre à disposition du public sur les réseaux sociaux, sur site et dans le journal communal des conseils de prévention aux moments les plus adéquats et en lien avec le phénomène.	Alimentation des réseaux sociaux (Facebook) via des conseils saisonniers ou d'actualité : oui-non.
		Placer les 3 types de supports (Check liste Rosace, check liste départ et triptyques) sur les sites communaux : oui-non
		Min 1 article/an sur le phénomène dans le journal communal

PHENOMENE 2
Vol de et dans véhicules

Objectifs généraux

Prévenir, détecter et réduire le vol de et dans voiture et/ou le sentiments d'insécurité y relatif

Objectifs stratégiques

Dissuader les auteurs potentiels d'infraction		
Objectifs opérationnels	**Résultats attendus**	**Indicateurs**
Assurer une présence dissuasive sur le terrain	Présence dissuasive quotidienne des GDP sur le terrain	Nombre d'heures de chaque patrouille gardiens de la paix sur le terrain >/= 6 h/jour
	Présence dissuasive régulière des GDP aux "points noirs", identifiés en concertation avec la zone de police	Nombre d'heure de présence des gardiens de la paix sur les hot spots identifiés en concertation avec la zone de police >/= 1h/jour
		Identification d'au moins un hot spot trimestriel, avec renforcement de la surveillance et mise à disposition du matériel préventif : oui-non
Informer la population des mesures préventives	Mise à disposition du matériel et diffusion régulière, par les GDP, de conseils relatifs aux vols de et dans véhicules auprès de la population	Mise à disposition permanente des GDP du matériel préventif (folders) : oui-non
		Minimum 5 campagnes quartier GDP/an, sur base de hot-spot définis préalablement, d'un driefing préparatoire et avec diffusion des flyers et de conseil préventifs ciblés

Promouvoir une approche intégrée et intégrale		
Objectifs opérationnels	**Résultats attendus**	**Indicateurs**
Réaliser des campagnes de prévention intégrées	Chaque année, réalisation de campagne de prévention du vol de et dans véhicules en concertation avec la zone et/ou un partenaire institutionnel	Nombre de campagnes de prévention du vol dans véhicule en concertation avec la zone >/=2/an
		Développement d'un support de communication, avec référence à la prévention du vol dans voiture, réalisé en concertation avec la zone : oui-non

PHENOMENE 3
Vol à la tire

Objectifs généraux

Prévenir, détecter et réduire le vol à la tire et/ou les sentiments d'insécurité y relatif

Objectifs stratégiques

Promouvoir une approche intégrée et intégrale

Objectifs opérationnels	Résultats attendus	Indicateurs
Développer la concertation et les outils communs	Développer un espace de concertation et de suivi des actions communes, en marge du plan d'action "vol à la tire"de la zone	Diffusion et mise à disposition d'une vidéo préventive, à l'attention des hôtels: oui-non
		Formation donnée par la cellule spécialisée de la zone aux GDP>ou= à 1 par an
		Diffusion et mise à disposition d'un support préventif écrit, en collaboration avec la zone, incluant des conseils en matière de vol à la tire: oui-non
		Minimum 1 réunion par an avec la zone et la cellule trekkers afin d'assurer la préparation et le suivi des actions.

Agir sur les circonstances et l'environnement criminogènes

Objectifs opérationnels	Résultats attendus	Indicateurs
Informer la population sur le phénomène et diminuer les comportement à risque	Mobiliser les GDP, dans des actions préventives, sur base d'une formation préalable et d'une mise à disposition des supports nécessaires	Mise à disposition des équipes de gardiens de la paix du centre-ville du support préventif: oui-non
		Présence des GDP sur les marchés hebdomadaires, avec diffusion ciblée : oui-non.

	Diffuser les supports, en particulier vers les secteurs touristiques, événementiels et horeca	Min 2 grandes campagnes/an (dont Plaisirs d'Hiver) (Briefing, mise à disposition des flyers)
		Sensibilisation & approvisionnement de 2 lieux cibles en supports préventifs et identification d'autres canaux de diffusion: oui-non
	Mettre à disposition du public sur internet et les réseaux sociaux des conseils de prévention en lien avec le phénomène.	Promotion/tenue à jour du site Internet Bravvo et des informations sur les réseaux sociaux : oui-non

PHENOMENE 4
Vol par ruse

Objectifs généraux

Prévenir, détecter et réduire le vol par ruse et/ou le sentiment d'insécurité y relatif

Objectifs stratégiques

Agir sur les circonstances et l'environnement criminogènes

Objectifs opérationnels	Résultats attendus	Indicateurs
Conseiller les particuliers en termes de mesures de prévention du vol	Séances d'information sur la thématique du vol par ruse et de la cybercriminalité	Nombre de réunions d'information : = ou > à 2
	Diffusion d'un support préventif spécifique au phénomène et à la cybercriminalité	Conception et mise à disposition des supports d'information préventif : oui-non
		Nombre de supports préventifs diffusés > 200
	Mise à disposition du public sur les réseaux sociaux des conseils de prévention aux moments les plus adéquats et en lien avec le phénomène.	Alimentation des réseaux sociaux via des conseils saisonniers ou d'actualité : min 6 post/an.

PHENOMENE 5
Vol de vélo

Objectifs généraux

Prévenir, détecter et limiter le vol de vélos et le sentiment d'insécurité y relatif

Objectifs stratégiques

Promouvoir une approche intégrée et intégrale		
Objectifs opérationnels	**Résultats attendus**	**Indicateurs**
Développer des campagnes de prévention intégrées	Chaque année, développement d'au moins une action spécifique	Nombre de réunion avec les partenaires pour la préparation de l'action >/= 1
		Nombre d'actions préventives >/= 8
	Communiquer aux usagers des deux roues des conseils préventifs, durant toute la durée du plan	Mise à disposition et diffusion des folderspar les GDP >/= à 500
		Nombre d'usagers bénéficiant des conseils sur le support My bike > 30, en moyenne par action
	Mettre à disposition du public dans le journal communal ou sur les réseaux sociaux des conseils de prévention aux moments les plus adéquats et en lien avec le phénomène	Alimentation des réseaux sociaux via des conseils saisonniers ou d'actualité : min 2 post ou article/an.

PHENOMENE 6
Nuisances sociales

Objectifs généraux

Prévenir, détecter et réduire le phénomène et/ou les sentiments d'insécurité liés au phénomène.

Objectifs stratégiques

Favoriser le contrôle social.

Objectifs opérationnels	Résultats attendus	Indicateurs
Assurer une présence dissuasive et rassurante auprès de la population	Présence dissuasive régulière des gardiens de la paix sur le terrain axée sur les nuisances sociales	Couverture quotidienne par les gardiens de la paix, sur le terrain, des lieux marqués par les nuisances sociales au niveau du DLS ou des statistiques mensuelles policières : oui - non
		Constitution d'un plan d'action, ciblant les hot spots, pour chaque équipe des GDP : oui - non
		Nombre d'heure de présence de chaque patrouille de gardiens de la paix sur le terrain >/= 6 h/jour (sf par temps froid)
Accrocher les publics cibles	Développement du travail de rue sur les lieux marqués par les nuisances sociales	Développement et maintien effectif du travail de rue durant toute la durée du plan dans 7 quartiers cibles: oui - non
	Établissement progressif de contacts avec la population et les groupes cibles durant toute la durée du plan	Établissement d'un zonage par les éducateurs de rue, minimum 5j/semaine : oui - non

Agir sur les circonstances et l'environnement criminogènes		
Objectifs opérationnels	**Résultats attendus**	**Indicateurs**
Relayer les problèmes liés aux nuisances sociales vers les services compétents	Relayer les problèmes environnementaux (dégradations, carences) vers les services compétents, dans les 2 jours suivant leur constat	80 % des rapports de carences établis ont été relayés vers les services compétents dans les 2 jours suivant leur constat
	Mettre en place une procédure informatisée de saisie des constats et de signalement des nuisances aux services compétents	Traitement informatisé des constats par les 10 équipes de gardiens de la paix : oui-non
		Constitution d'une base de données des constats : oui - non

Promouvoir une approche intégrée et intégrale		
Objectifs opérationnels	**Résultats attendus**	**Indicateurs**
Développer des campagnes de prévention intégrées	Développer un espace de concertation et de suivi des actions communes, en marge du plan d'action "Nuisances sociales" de la zone, du RGP et de la mise en œuvre des SAC sur le territoire de la Ville	Nombre de réunion avec les différents partenaires liés aux sanctions administratives communales pour la mise en œuvre de la politique de prévention des nuisances >/= 2 par an
		Présence des représentants de la police, de Brâvvo, de la Ville (propreté et service juridique et du cabinet du bourgmestre) : oui - non
	Développer une campagne de prévention intégrée durant toute la durée du plan	Développement effectif d'une campagne communale d'information relative au règlement de police en collaboration avec la zone de police et la ville, durant toute la durée du plan, avec élaboration d'une brochure spécifique: oui - non
	Développer régulièrement des campagnes communales d'information relatives au règlement de police en collaboration avec la zone de police et la ville, durant toute la durée du plan	

Diminuer les effets négatifs liés à la victimisation		
Objectifs opérationnels	**Résultats attendus**	**Indicateurs**
Mettre en place des procédures de résolution des conflits (avec accueil, écoute et information préalable) rencontrés par les habitants de la commune	Traitement de dossiers (gestion de conflit) impliquant des conflits entre personnes	Nombre de dossiers traités impliquant des conflits entre personnes(conflits locatifs, de voisinage, conflits familiaux) > ou = à 250 chaque année
	Sensibiliser les partenaires au mode alternatif de règlement de conflit	Nombre d'outils de sensibilisation spécifiques pour la police et le publics > à 3
		Nombre de séances de sensibilisation des professionnels >10

PHENOMENE 7
Nuisances publiques liées à l'usage de drogues

Objectifs généraux

Prévenir, détecter et réduire le phénomène et/ou les sentiments d'insécurité liés au phénomène.

Objectifs stratégiques

Favoriser la resocialisation des usagers de drogues		
Objectifs opérationnels	**Résultats attendus**	**Indicateurs**
Assurer l'accueil des usagers de drogues marginalisés	Dès la conclusion du plan, existence effective d'un lieu d'accueil permanent aux usagers de drogues marginalisés et non pris en charge par le réseau traditionnel (Transit)	Dès la conclusion du plan, existence effective d'un lieu d'accueil permanent aux usagers de drogues marginalisés et non pris en charge par le réseau traditionnel : oui-non
		Dès la conclusion du plan, accessibilité de ce lieu d'accueil aux usagers de drogues marginalisés et non pris en charge par le réseau traditionnel : 24h/24, 7j/7 (Transit)
		100% des usagers de drogue marginalisés, sollicitant le service sont pris en charge, dont au moins 1/3 de justiciables (Transit)
		Min 95% des usagers sollicitant le service sont sans revenu du travail et min 80% sans domicile fixe (soit un domicile variable, à la rue, en institution ou en prison)
Assurer l'hébergement des usagers de drogue	Dès la conclusion du plan, assurer un lieu d'hébergement aux usagers de drogues marginalisés et non pris en charge par le réseau traditionnel	Dès la conclusion du plan, existence effective d'un lieu d'hébergement aux usagers de drogues marginalisés et non pris en charge par le réseau traditionnel : oui-non
		Dès la conclusion du plan, accessibilité de ce lieu d'hébergement aux usagers de drogues marginalisés et non pris en charge par le réseau traditionnel : 24h/24, 7j/7

Assurer l'accompagnement psycho-social des usagers de drogue en ayant fait la demande	Assurer un accompagnement psycho-social des usagers de drogues dans les 15 jours suivant leur demande (suivi court et long terme)	100% des usagers de drogue en ayant fait la demande ont bénéficié d'un accompagnement psycho-social dans les 15 jours suivant leur demande (suivi court et long terme), dont une moitié de justiciable et un quart de public en errance
	Accroche du public au suivi psycho-social proposé par le service (suivi long terme)	Minimum 150 usagers du service, par an, ont accroché au suivi psycho-social proposé par le service (suivi long terme)
	Réaliser un travail avec l'usager sur des problématiques	Dans au moins 75% des nouvelles demandes, un travail a pu être fait sur au moins un type de problématique (suivi long terme)
Assurer une remise en ordre socio-administrative des usagers de drogue en ayant fait la demande	Assurer une remise en ordre socio-administrative des usagers de drogue -(suivi court terme et long terme)	50 % des usagers de drogue en ayant fait la demande ont bénéficié d'une remise en ordre socio-administrative (suivi court et long terme).
		Au moins deux acquis socio-administratifs, en moyenne par usager de drogue (suivi court terme- Transit).
	Réduction des usagers sans-ressources au terme de l'accompagnement	Réduction d'au moins 50% des personnes sans ressources (suivi long terme)
	Obtention d'un statut administratif plus favorable pour les usagers aux terme de l'accompagnement	Augmentation, au terme de l'année, d'au moins 50% des statuts administratifs, plus favorables à l'usager (suivi long terme)
	Mise en place d'une méthode analytique dans le cadre du suivi des dossiers d'usagers	Mise en place d'une méthode analytique dans le cadre du suivi des dossiers d'usagers (affinage des indicateurs) : oui-non
	Relais du public vers des services plus spécialisés	Min 30% des usagers relayés vers des services plus spécialisés (hors CPAS) (soins, logement)
Assurer l' accompagnement pour une réinsertion socio-professionnelle des usagers de drogue en ayant fait la demande	Assurer le relais, des usagers de drogue en ayant fait la demande, vers un accompagnement socio-professionnel, la médiation de dette et/ou le service logement (suivi long terme)	Existence de relais effectifs dans chaque antenne CPAS et vers les services transversaux du CPAS : oui

	Relais des usagers vers les départements emploi/formation, la personne ressource de l'antenne CPAS ou tout service externe en mesure d'offrir une réponse adaptée en matière d'ISP	100% des usagers qui en ont fait la demande ont été relayés vers les départements emploi/formation, la personne ressource de l'antenne CPAS ou tout service externe en mesure d'offrir une réponse adaptée en matière d'ISP (recherche de travail et/ou de formation)

Promouvoir une approche intégrée et intégrale		
Objectifs opérationnels	**Résultats attendus**	**Indicateurs**
Soutenir l'échange d'information et de bonnes pratiques entre les différents acteurs et secteurs concernés par la politique des drogues à Bruxelles	Soutenir les communes dans le développement de projets préventifs	Participation à au moins 5 réunions par an avec les différents acteurs concernés par la politique des drogues à Bruxelles (services communaux, FP, EI)
	Rencontre des communes afin de fournir des avis et recommandations sur les questions de prévention de la toxicomanie	Rencontre des communes afin de coconstruire des réponses adaptées aux phénomènes émergents -: Oui-non
	Renforcer la connaissance des communes sur les phénomènes de drogue sur leur territoire	Transmission d'au moins 2 dossiers d'information et/ou de recherche sur la thématique des drogues/an : oui/non
Renforcer l'expertise par rapport à la prévention des nuisances liées à l'usage de drogue	Organisation de modules de formations en lien avec la prévention des nuisances liées à l'usage de drogue relatifs à la problématique des assuétudes (dont notamment la réduction des risques) destinées aux organismes communaux et publics bruxellois, durant toute la durée du plan	Nombre de modules de formations relatifs à la problématique des nuisances liées à l'usage de drogue (dont notamment la réduction des risques) destinées aux organismes communaux et publics bruxellois / Nombre de formations demandées = 100%
	Renforcer les compétences des acteurs de terrain	Nombre de personnes formées > 100

Diminuer les comportements à risque		
Objectifs opérationnels	**Résultats attendus**	**Indicateurs**
Informer les usagers de drogues sur le phénomène (adultes et jeunes adultes)	Mise à disposition de supports d'information et de prévention sur le phénomène à destination des usagers de drogues durant toute la durée du plan	Mise à disposition de brochures d'information et de prévention sur le phénomène à destination des usagers de drogues durant toute la durée du plan : oui - non
		Existence d'un présentoir contenant des brochures d'information et de prévention sur le phénomène à destination des usagers de drogues durant toute la durée du plan : oui - non
		Durant toute la durée du plan, chaque usager de drogue a reçu l'information, via des brochures et des conseils, sur le phénomène : oui - non
		Min. 500 flyers diffusés

PHENOMENE 8
Violence juvénile

Objectifs généraux

Prévenir, détecter et réduire le phénomène et/ou les sentiments d'insécurité liés au phénomène.

Objectifs stratégiques

Dissuader les auteurs potentiels d'infraction

Objectifs opérationnels	Résultats attendus	Indicateurs
Assurer une présence dissuasive aux abords des écoles	Présence dissuasive quotidienne des gardiens de la paix aux abords des écoles signalées comme problématiques par les directions d'écoles et la police	Couverture par les gardiens de la paix des sorties d'école signalées comme problématiques, sur base d'un travail de réévaluation mené avec la police : oui - non et min 3 réunions de suivi par an
		Nombre d'heure de présence des gardiens de la paix aux abords des écoles signalées comme problématiques par les directions d'écoles et la police >/= 1 h/jour

Favoriser la resocialisation des jeunes en difficultés

Objectifs opérationnels	Résultats attendus	Indicateurs
Impliquer d'une part les jeunes vulnérables, et d'autres parts des jeunes générateurs d'incivilité et/ou délinquants dans des activités structurées	Mise en place d'un processus d'accueil entre les jeunes de la rue et les CJ/CC	Mise en place d'un accueil dans tous nos centres de jeunes/communautaires : oui - non
		Nombre de jeunes pris en charge et intégré au centre de jeunes/communautaire > ou = à 100/an (nouveaux jeunes reçus en accueil)

Mettre en place un travail d'accroche (Educateurs de rue)	Mise en place et maintien durant toute la durée du plan d'équipe d'éducateurs de rue afin d'entrer en contact avec les jeunes en difficultés et/ou en processus de désocialisation (dont radicalisme)	Maintien effectif durant toute la durée du plan d'au moins 7 quartiers cibles couverts par des éducateurs de rue afin d'entrer en contact avec les jeunes en difficultés : oui - non
		Mise en place d'une technique de zonage afin de toucher le public-cible du quartier : oui - non
		Nombre de jeunes en difficultés pris en charge dans le cadre du travail de rue : 40 jeunes/éducateur/an
		Relais des jeunes vers les centres de jeunes/CC > ou = à 25 (sur base d'un équilibre entre nos quartiers couverts)
		Formation sur la méthode d'approche des publics : min 2 fois pendant la durée du plan
		% des 12-25 ans dans le public total suivi ou touché par l'EDR >ou=50%
		Participation à min. 1 action ou projet collectif en lien avec ces problématiques ou permettant une meilleure accroche de ce public
Organiser des ateliers socio-préventifs structurants et non consuméristes (dans tous les quartiers définis à risque) à l'attention de jeunes vulnérables ou délinquant	Mise en place des ateliers structurants par centre de jeunes, au sein de quartiers cibles	Existence d'un programme d'activités hebdomadaire par centre, pendant l'année et lors de chaque période de vacances : oui-non
	Participation des jeunes inscrits aux activités structurantes	Nombre de jeunes participant aux activités > ou = à 50 jeunes par centre
	Présence des équipes au sein des quartiers définis comme problématiques	100% des équipes d'animateurs établis dans les quartiers définis comme à risque dans le DLS
	Existence de rencontres inter quartiers	Min 1 activité favorisant le décloisonnement des quartiers par an : oui-non

	Mise en place d'activités visant la (re)socialisation	Nombre d'ateliers socio-préventifs structurants (hors accueil) mis en place > ou = à 5 par an et par centre de jeunes
	Suivi des objectifs pédagogiques de chaque atelier	Monitoring du plan d'actions de chaque équipe et du suivi des objectifs des projets : oui - non

Rencontrer les parents afin de les sensibiliser à la prise en charge des jeunes effectuée par les animateurs	Rencontre systématique des parents lors de la phase d'accueil	Contact systématique avec les parents lors de l'arrivée d'un nouveau jeune dans le centre de jeunes : oui - non
Assurer l'accompagnement social des jeunes vulnérables ou délinquants	Orientation des jeunes en difficulté vers les services adéquats	Ecoute et prise en charge de tout jeune, arrivant au centre : oui - non
		Chaque centre de jeunes active des partenariats adéquats pour les relais de situation plus problématiques : oui - non
		Minimum 50% des jeunes où une situation difficile a été constatée ont été orientés vers un service plus spécialisé

Promouvoir une approche intégrée et intégrale		
Objectifs opérationnels	**Résultats attendus**	**Indicateurs**
Développer une procédure de relais avec les différentes instances concernées par le phénomène	Dès la conclusion du plan, développement de l'accueil et des structures de prise en charge des jeunes vulnérables ou délinquants dès la conclusion du plan	Mise en place effective de l'accueil et des structures de prise en charge des jeunes vulnérables ou délinquants dès la conclusion du plan : oui - non
	Mise en place effective d'une procédure de relais entre tous les travailleurs de terrain (en ce compris vers les centres de jeunes et autres structures aptes à développer des activités structurantes avec ces jeunes)	Mise en place effective d'une procédure de relais entre tous les travailleurs de terrain : oui - non
Sensibilisation de la police et des animateurs jeunesse au travail mené	Préparation des jeunes à participer à une activité avec la police (type table ronde)	Au moins une activité de sensibilisation par an entre la police et un ou plusieurs centres de jeunes
	Sensibilisation des animateurs au travail de la police et réciproquement, dans le cadre des groupes prévention (ou autre forme de concertation)	Sensibilisation des animateurs au travail de la police et réciproquement : oui - non

		Sensibilisation des nouveaux entrants police au travail des animateurs : oui - non
		Participation des représentants des CJ/CC à au moins 4 groupes prévention quartier sur 6, avec la police (min 2 réunions/an/quartier)
Impliquer les structures jeunesse dans les réunions de prévention de quartier (ISO)et les groupes prévention	Participation des CC/CJ aux réunions de concertation en matière de politique de prévention, par quartier	Présence d'au moins un représentant des CJ à chaque réunion ISO par quartier toutes les 6 semaines : oui - non

Ce plan stratégique de sécurité et de prévention a été signé à Bruxelles en 2 copies le __ / __ / ____

Chaque partie intéressée déclare avoir reçu un exemplaire signé.

Pour l'Etat fédéral,

Monsieur Bernard QUINTIN,
Ministre de la Sécurité et de l'Intérieur

Pour la Commune,

Monsieur Philippe CLOSE, Bourgmestre

et

Madame Emilie Dupont
~~Monsieur Dirk Léonard~~, Secrétaire communale